

À savoir, à faire savoir...

Attention... Escroquerie

Le tour de Bretagne sera à Port-Louis le samedi 27 avril. Les organisateurs nous ont fait savoir qu'aucun produit promotionnel n'est vendu par démarchage auprès des habitants. Si une personne se présente à votre domicile pour vous vendre un produit tour de Bretagne vous devez refuser et informer le guichet unique.

Ne jetez pas vos vieux vélos !



Nous recherchons 5 à 6 vélos pour animer l'arrivée du Tour de Bretagne, ceux-ci seront installés en entrée de ville à Kerbel et à la côte rouge. Merci de les déposer aux services techniques rue Kerchicagne.

Portes ouvertes

Le lycée Julien Crozet ouvrira ses portes le vendredi 8 mars de 17h00 à 20h00 et le samedi 9 de 9h00 à 12h00.

État civil

Décès :

Le 6 janvier 2019 : André DAVID.

Le 9 janvier 2019 : Jean-Pierre GUILLERMINE.

Le 25 janvier 2019 : Jean NICOLO.

Le 28 janvier 2019 : Pierrick SERREC.

Le 26 janvier 2019 : Jean-Marie LORTILLOIR.

Le 3 février 2019 : Armelle LE STRAT épouse SAIGNAC.

Mise à jour

En vue de la réactualisation du guide des associations et clubs, pouvez-vous communiquer au secrétariat de l'IOSBRG les renseignements suivants : activités, nom complet de l'association, nom du responsable, téléphone, mail, site web. Une ligne par activité de votre association, pour le classement. Format de fichiers acceptés : Excel (PC et Mac), Numbers (Mac), Open Office ou Libre Office (toutes plateformes). De la précision des renseignements fournis dépendra la qualité de ce guide. Contact : Paul Michel, secrétaire de l'OIS 06 74 83 80 96

Tout sur la fibre

Vous êtes conviés à la réunion publique qui aura lieu le vendredi 1^{er} mars à 18h00, salle de Locmalo, en présence de la société Orange qui répondra à toutes les questions que vous vous posez.

Conseils de quartier

Le conseil du Centre se réunira le mardi 12 mars, à 18h30, salle du conseil. La séance est publique. Au cours de la dernière demi-heure, la parole est donnée à l'assistance.

Sortie avec le CCAS...



... à Rennes le jeudi 28 mars. Le matin : visite guidée sur les traces de la célèbre serial killer bretonne, Hélène Jegado (1h30 à 2h de marche). L'après-midi : visite guidée du parlement de Bretagne. Départ 8h30 de la mairie. Prévoir un pique-nique. Réservations impératives avant le 18 mars au 02 97 82 59 57.

La caverne d'Ali Baba

C'est rue de Gâvres dans les locaux de Port-Riant, vous y trouverez de nombreux petits meubles, commodes, chaises, chevets, guéridons, lit à lattes neuf deux places, chariots de distribution de médicaments pour un bricoleur, tables... Ouverture les lundis et mardi de 14h00 à 17h30.

Conseil municipal

Il se réunira le mardi 19 mars, en séance publique, à 19h30, salle du conseil.

Ramassage des déchets

Encombrants : mercredi 27 mars, pour les personnes à mobilité réduite ou n'ayant pas de véhicule : inscription obligatoire en mairie.

Directeur de publication : Daniel Martin
Courriel : accueil@ville-portlouis.fr
02 97 82 59 59 / Fax 02 97 82 41 98
Rédaction et mise en page :
Service communication mairie de Port-Louis
communication@ville-portlouis.fr
Tirage : 2500 exemplaires.

SERVICE COMMUNICATION DE LA MAIRIE DE PORT-LOUIS. PHOTOS : MAIRE DE PORT-LOUIS. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LE MOT DU MAIRE

En novembre 2018, je vous signalais que nous allions prolonger notre engagement à la fois pour protéger notre planète et rendre notre ville plus propre donc plus agréable.

La municipalité a décidé, en partenariat avec l'Observatoire du Plancton, le lycée Julien Crozet et les commerçants volontaires, de lancer une campagne de sensibilisation sur le danger que représentent les mégots de cigarettes que l'on jette dans la rue.

Nous sommes une cité maritime, l'océan borde nos côtes et les mégots de cigarettes qui sont jetés à terre finissent dans la mer, entraînés dans le réseau d'eau pluviale. N'oublions pas qu'un seul mégot pollue 500 litres d'eau de mer et qu'un filtre de cigarette met plus de 12 ans pour se dégrader.

Lutter contre la pollution ne s'oppose pas au développement de nos activités maritimes. Ville côtière, possédant deux ports dont un communal, nous nous devons d'accompagner le développement du sport ainsi que du loisir nautique sur la commune. Ce souhait va devenir réalité.

En partenariat avec la jeune association Port Louis voile légère, nous allons mettre en place et organiser un pôle « voile légère » sur notre commune.

Le conseil municipal du 19 mars 2019 sera saisi de la mise en place de la commission extra-municipale qui aura en charge ce pôle nautique.

Cette initiative s'inscrit dans le développement que nous allons, durant toute l'année 2019, mettre en avant, notre marque territoriale « Port Louis Cité maritime ».

Le terme de Cité souligne à la fois l'importance historique, patrimoniale et la cohésion citoyenne de notre ville.

Nous proposons à tous ceux qui participent au développement et à l'image de notre commune, associations, artistes, commerçants, artisans, milieu éducatif, de partager et développer ce concept qui correspond à ce que nous sommes.

Une cité riche de son passé et résolument tournée vers l'avenir.

Daniel MARTIN
Maire de Port-Louis

L'ORIENT Raid revient à Port Louis !



Le raid multisports « L'ORIENT raid » organisé par le club d'orientation lorientais aura lieu le dimanche 26 mai 2019. Comme il y a 2 ans, cette course ouverte à tous permet de découvrir la région lorientaise par équipe de deux à travers plusieurs disciplines sportives : le kayak, le trail, la course d'orientation, le VTT, des épreuves d'adresse et des surprises ! Trois parcours seront proposés, le format aventure pour les sportifs, le format découverte qui correspond à un large public, et la nouveauté : un format jeune pour les enfants nés entre 2003 et 2006. Il y aura donc des sportifs dans la cité à chercher leur chemin sur terre et sur l'eau. Maël Prud'homme, président du CO Lorient et Port-Louisien indique « nous recherchons également des bénévoles, les tâches sont multiples. Vous serez les bienvenus. » Les inscriptions sont lancées et il faudra rapidement prendre sa place. Lors de la dernière édition, le raid affichait complet plusieurs semaines avant. Inscriptions et renseignements : <http://www.co-lorient.fr>

Musée de la marine

Jeudi 7 mars à 17h30 à la citadelle de Port-Louis, conférence des amis du musée de la Marine « L'histoire de la statue de Dupuy de Lôme » par Yann Gateclou, Directeur management programmes Naval Group. Vendredis 1^{er} et 8 mars et jeudi 7 mars à 15h, visite guidée « citadelle secrète » (durée 30 minutes). Le guide vous emmène dans des lieux habituellement fermés aux visites pour découvrir la face cachée de la citadelle et son histoire à travers cette visite flash. 10€ plein tarif, 8.30€ tarif réduit, 4€ enfant. Renseignements et réservations : 02 97 82 56 72 ou port-louis@musee-marine.fr

Sympathique soirée

Repas dansant de l'ESSOR animé par Doudou N'Co le samedi 9 mars à partir de 19h30, la salle des fêtes de Locmalo à Port-Louis. Le repas, apéro, couscous, dessert au prix de 15€. Tickets en vente auprès des dirigeants de l'ESSOR. Date limite des inscriptions le 6 mars 2019. Contact : Mme Claude Combot au 06 34 36 33 80 après 12h00. Possibilité de plats à emporter.

Restos du Cœur

L'association organise la collecte nationale les 8 et 9 mars 2019 dans les supermarchés du secteur. Les restos du cœur sont installés depuis le 1^{er} juillet à Rianteq, rue du commandant Charcot ZA de Villemarion. Ils accueillent et soutiennent les familles en difficulté, de l'ancien canton, dont la commune de Port-Louis par :
- L'aide alimentaire, sous forme de repas équilibrés à préparer.
- L'aide à la personne : écoute, conseil et soutien administratif, orientation (Assistance sociale, EDF, mission locale...), vestiaire, micro-crédit... La campagne d'hiver se déroule de novembre à mars. Les jours d'ouverture sont le mardi matin et le jeudi matin. Tél : 02 97 82 15 44.

Invitation

Les portes de la Citadelle et de ses musées s'ouvriront gratuitement aux Port-Louisiens, le dimanche 31 mars 2019 de 13h30 à 18h00. La municipalité et le Musée de la Marine ont signé le 23 mai 2015 une convention entérinant accès et visite gratuite de ce joyau cher à tous, deux fois par an. Vous pouvez dès à présent venir retirer votre visa à l'accueil de la mairie. Il suffira ensuite de le présenter à la billetterie de la Citadelle pour profiter pleinement de votre visite.

PEDADENN

D'ar sul 31 a viz Meurzh 2019 etre 1e 30 ha 6 e d'anderv-noz e vo digoust monet a-barzh ar wikadell hag he mirdioù evit ar Borzh-Loeiz. D'an 23 a viz Mae 2015 e oa bet sinet un emglev etre an ti-kêr ha mirdi ar verdeadurezh evit ma vehe tu gweladeniñ ar bravig-mañ 2 wezh ar blez. Moian zo deoc'h donet d'an ti-kêr da glask ho aotre adal bremañ .N'ho po nemet e ziskoueziñ d'ar re a zalc'h bilhederezh ar wikadell evit gellet gober ho kwe-ladenn get splet.

C'est fini...et maintenant ?



Les festivités liées au 400^{ème} anniversaire du nom de notre ville sont derrière nous, laissant le souvenir d'une création collective porteuse de dynamisme et de convivialité, à laquelle chacun a pu prendre part. Vous êtes donc conviés à l'assemblée générale puis à l'assemblée générale extraordinaire de dissolution de « Port-Louis 400 » le mercredi 27 mars, salle de Locmalo à 18h30. Nous sommes 98 adhérents ayant le droit de vote mais l'AG est ouverte à toutes celles et ceux qui souhaitent s'informer ou réfléchir à la suite de l'aventure « Port-Louis Cité Maritime ».

Utilisation des « sens interdit » par les cyclistes

Comme nous l'avons proposé lors de l'information publique d'octobre 2018, nous réinterrogeons la population port-louisienne afin de connaître ses réactions sur l'utilisation d'un certain nombre de sens interdits de notre commune qui peuvent, ou pas, être utilisés dans les deux sens par les cyclistes. Veuillez-vous reporter au petit journal N° 202 de décembre 2018. Si à l'usage, vous pensez que des corrections doivent être apportées, contacter le service de la police municipale afin que vos réactions soient enregistrées et qu'un nouveau contrôle de faisabilité soit réalisé. Notre souci est votre sécurité, que vous soyez, piéton, cycliste ou automobiliste.



Commémoration



Les habitants et toutes les écoles sont invités à se joindre à la municipalité, au conseil municipal des jeunes ainsi qu'aux associations patriotiques, pour la cérémonie marquant le 57^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. Elle aura lieu le mardi 19 mars à 11h00 au cimetière de Kerzo. A l'issue de cette célébration, le verre du souvenir sera servi à la salle Lestrohan.